

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 mars 2024

Le conseil s'est réuni le 11 mars 2024 sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot,  
Marais, Queudeville

MM Voisin, Calbris, Durand, Gossart, Horion, Jenvrin, Sandret

Absent excusé : M. Marie  
M. Marie donne procuration à M. Voisin

Secrétaire de séance : Mme Aunay

## **Zones d'accélération des énergies renouvelables :**

La loi APER du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité.

Le territoire de Flers Agglo a émis le souhait qu'un maximum de communes soient considérées comme zones d'accélération des énergies renouvelables.

Nous devons prendre une délibération.

Madame Le Maire demande au conseil que notre commune soit inscrite comme zone d'accélération en précisant que le fait d'être zone d'accélération ne signifie pas pour autant accepter tous les projets d'implantation.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil accepte que la commune de Saint Pierre-du-Regard soit inscrite comme zone d'accélération des énergies renouvelables.

## **Te61 – Travaux rue des écoles :**

Le 21/02/24 la commission « travaux » s'est réunie avec des membres du conseil Départemental, de Flers Agglo, de la Sté Allez pour étudier un projet de travaux rue des écoles (sécurisation, parking...) et réaliser l'enfouissement des réseaux.

Nous devons prendre une délibération pour inscrire au programme du Te61 l'enfouissement des réseaux pour 2025.

A l'unanimité le conseil accepte.

## **Informations diverses**

- La chaudière de l'école a été changée. La précédente datait de 1987.
- La commission « communication » a rencontré la Sté « Loir illuminations » afin de revoir la décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année. Nous attendons le devis
- Problème d'éclairage à la sortie des salles de sports de nuit. A étudier
- Suite à des rodéos motos, allée des Pins, rue de la Roque et au pôle commercial une pétition a été envoyée à la gendarmerie.

Nous réfléchissons afin de trouver une solution pour limiter l'accès au parc derrière la salle des fêtes et empêcher de nouveaux rodéos à cet endroit.